

**Avis adopté**

Séance plénière du 28 mai 2024

**Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique**

**Déclaration du groupe CGT**

Les nombreux travaux et échanges très riches qui ont conduit à la rédaction de cet avis, ont notamment révélé la diversité du monde associatif, de ses fonctionnements et des besoins de ses structures. Ils ont largement démontré que la question de son financement est devenue cruciale pour notre démocratie.

Beaucoup d'associations se heurtent en effet à une diminution drastique des subventions publiques, qui ont globalement diminué de plus de 40 % en quinze ans. Non seulement elles affrontent avec difficulté la complexité de gestion à laquelle l'augmentation des commandes publiques les soumet, mais elles sont contraintes dans leur activité par la réponse aux appels d'offre correspondants. Et c'est leur objet même, leur raison d'être et leur capacité à prendre en compte des problématiques de terrain, qui peuvent être affectées par de telles politiques de financement.

Parallèlement, c'est parfois à elles qu'il incombe d'assumer des missions d'intérêt général qui se substituent à des services publics qui n'existent pas, qui sont défaillants ou qui ont disparu, faute de politiques publiques à la hauteur des besoins des populations.

Les associations œuvrent notamment à créer du lien social et ont un rôle fondamental pour que vive la démocratie au quotidien, bien commun si précieux et si fragile, à travers l'engagement citoyen de millions de bénévoles et l'investissement professionnel de milliers de travailleuses et de travailleurs.

Pour que vive la liberté associative et ses impacts positifs sur la société, les pistes de financement formulées dans cet avis méritent notre approbation.

Nous remercions les rapporteurs pour leur travail, leur volonté de consensus et leur écoute, ainsi que toute l'équipe administrative.

**La CGT a voté cet avis.**